

Comité de Bourgogne de tarot

Excusés : Guy DUMONT donne mandat à Gaëlle BOUTON, Laurent NIGAUD et Robert LAVIGNE

## **Compte-rendu de la réunion de l'assemblée générale du 9 juin 2018 à 14h30**

### **Allocution du Président**

"Bonjour à toutes et à tous

L'approche de l'été marque la fin de la saison 2017/2018, le moment est venu de tirer les enseignements de son déroulement.

Cette saison a été bien compliqué à gérer. Il y a eu de gros dysfonctionnements à certains championnats de Bourgogne.

Entre les comportements scandaleux envers les partenaires de jeux, les arbitres et les responsables de club.

Le non-respect du règlement pour l'open. Après beaucoup de soucis pour cette compétition cette année. Nous avons décidé de faire jouer cette compétition sur un seul week-end en 3 séances la saison prochaine.

le changement de date d'un concours de club affilié au profit d'un concours sauvage. Ceci par manque de concertation.

Il y a même eu un départ pendant la coupe de Bourgogne en donne libre.

Sachez qu'il faut respecter l'arbitre. Celui-ci est là pour le bon déroulement des compétitions.

L'ensemble des résultats au niveau national ont été d'un bon cru voire d'un très bon cru ? En effet pas moins de 12 podiums ont été trustés par la Bourgogne.

Adultes :

Ahmed GUELMANE, à près de 80 ans, est devenu champion de France individuel 2<sup>ème</sup> série

Alain BON vice-champion de France individuel duplicate senior

Eric BAJARD vice-champion de France individuel open

Frédéric COULON, Freddy COURTOIS, Olivier ROZAND et Yannick PERELLI vice-champion de France quadrettes D3

Gilbert FLACELIERE, Christian POULLEAU et Philippe BAGNARD vice-champion de France en triplettes D2

Jean-Luc VIGNON, Philippe MORILLAS et Joachim MARTINS vice-champion de France en triplettes D3

Jérôme CLAIR, Philippe METIER, Dominique DUMONT et Guy DUMONT 3<sup>ème</sup> au championnat de France libre par 4

Lionel DUCARD, 3<sup>ème</sup> en individuel au tournoi des maîtres

Nos écoles de tarot ont connu cette année encore de bons résultats nationaux.

Je remercie toute l'équipe de Sabrina DEMARCQ pour le travail accompli.

Benjamin AUBLANC (La Clayette) champion de France libre cadet

Sidonie ANGININ, Capucine BERNARD et Benjamin AUBLANC (La Clayette) vice-champion de France triplette collège

Quentin AUBLANC 3<sup>ème</sup> au championnat de France libre benjamin  
Salomé ANGONIN, Fabien PERRAT et Quentin AUBLANC (La Clayette) 3<sup>ème</sup> au championnat de France triplettes petit bout.

J'aurais une pensée pour ceux qui nous ont quittés trop rapidement ou ceux qui luttent contre la maladie ou dernièrement victime d'un accident de la vie

Pour terminer je voudrais remercier tous les membres du comité pour leur travail durant cette saison pas toujours facile. Remerciement également à tous les clubs et en particulier à ceux qui nous ont reçu pour nos différents championnats.

Bonnes vacances à tous et vive la Bourgogne

Patrick DURAND

### **Licences**

473 licences dont 82 jeunes en 2018 (501 licences dont 75 jeunes en 2017)

L'école de tarot de Cuiseaux a disparu.

### **Compétitions (Karine)**

Fréquentation équivalente dans l'ensemble sauf moins de 12 joueurs en open et en promotion

- Open : le championnat sur 2 week-end a posé problème donc on revient à 3 séances. La gratuité pour les promotions qui ont fait leur championnat est reconduite puisque ce système a permis de récupérer 10 joueurs promotion en open.
- Quadrettes et triplettes : renouvellement de la gratuité pour les compositions identiques jouant en D1-D2 et D2-D3
- Karine remercie les joueurs ayant accepté de jouer avec des jeunes. Sabrina souligne la difficulté pour un 2<sup>ème</sup> série de jouer en promotion avec 2 jeunes et demande que ce problème soit signalé à la FFT.
- Les inscriptions se font 10 jours avant la compétition. Il y a encore des retards ce qui perturbe la bonne organisation du championnat par l'arbitre. Il faut être rigoureux sur les dates d'envoi même si les chèques arrivent plus tard.
- Fabrice QUILLARD signale que certains joueurs ne font pas l'effort de s'inscrire dans le temps et que cela ne dépend pas forcément du club. Un responsable a été désigné à St-Germain. Christophe demande qu'un mail soit envoyé même si aucun joueur n'est inscrit.
- Il faut aider les débutants ou mettre en relation les joueurs pour composer des formations.

### **Organisation des championnats :**

4 arbitres + Catherine par dérogation.

Claude HENON souhaite arrêter d'arbitrer à compter de novembre 2018.

3 arbitres de club : Sabrina, Catherine et Monique BONNARD qu'il faut inciter à devenir arbitre régional.

Arbitrage de club ; savoir lire le règlement et le faire appliquer

Arbitrage régional assez difficile (épreuve informatique et pratique)

### **Compétition**

-un simultané sur plusieurs clubs sera remis en place, deux dates sont retenues ; 30 novembre et 15 mars. Le simultané se fera par tranche de 20 joueurs, redistribution aux premiers et challenge aux 3 premiers des 2 concours. Pré-inscription requise. Frais d'inscription de 10€ (moins 1€ pour les pcn, reste 9€ à redistribuer). Yvan va préparer une grille

-Yvan évoque la réunion des clubs en octobre qui paraît trop tardive pour la remise des clés usb et l'affiliation. La réunion est donc avancée au samedi 8 septembre 2018. Les clubs viendront avec les chèques pour payer l'affiliation et discuter.

Ordre du jour provisoire :

\*15h00 à 16h00 ; Claude HENON évoquera le championnat de France équipe avec l'ensemble des clubs

\*16h00 à 18h00 ; réunion avec les clubs

-Les championnats seront limités au maximum à 2 séances. Chaque comité décide du seuil pour faire 2 ou 3 séances.

### Ambiance dans les championnats entre les joueurs

Les joueurs doivent appeler l'arbitre en cas de problème. Vigilance de tous les joueurs y compris de ceux qui sont à une table à côté.

Faire en sorte que les apéritifs soient moins arrosés

Joël JACQUET regrette que les joueurs viennent à la table avec leur verre.

Il faut trouver un juste milieu

### Coupe de France

Toujours un tableau principal et un complémentaire

1 journée à Mâcon (le 9 février 2019). Avant cette journée, un 1<sup>er</sup> match de cadrage (dont le tirage aura lieu fin octobre) à jouer avant fin janvier 2019. La date du 23 mars 2019 est retenue comme date limite pour le tour suivant après la journée du 9 février. Si le match n'a pas eu lieu avant le 23/03, il se jouera à cette date dans un lieu préalablement défini.

### Calendrier

-individuel senior déplacé au 11/04/2019

-St-Germain souhaite changer son concours de janvier qui tombe en même temps que le championnat de France libre par 2. Soit le 27/10 soit le 05/01, à confirmer.

### Jeunes

Belle saison

-Loto le 01/04/2017 avec 689 de bénéfices dont 200€ de sponsoring de Gilles RAFFIN. Sabrina remercie Jean-Paul ROZAND qui a mené tout le projet

-Tombola avec 514€ de bénéfices et un sponsoring de 70€ de l'entreprise LDC

- C'était la dernière année à Evian

-4 écoles de tarot, perte de Cuiseaux et une nouvelle école à Mâcon encadrée par Georges DECLAS. Problème avec l'école de Sornay dont le responsable ne pourra plus encadrer les jeunes, il faudrait donc trouver quelqu'un ou éventuellement rejoindre l'Eveil Brangeois.

- 11 triplettes au championnat de France

Sabrina remercie l'ensemble des encadrants et Gilles RAFFIN.

## **Finances**

Yvan KETCHEDJI distribue les comptes et les commente.

Moins de licences donc moins de gens dans les concours mais plus d'argent dans les caisses

Situation très saine et solide financièrement

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Le rapport du commissaire aux comptes (annexe 4) est distribué et lu par Gaëlle : adoption à l'unanimité.

Prix des licences et inscriptions aux championnats: pas de changement pour la saison prochaine.

## **Echanges avec les clubs**

-Simultané : à rediscuter en septembre

-Comment faire pour attirer les joueurs :

Chalon a relancé un duplicaté avec une moyenne de 3 à 4 tables mais n'a pas donné d'adhérent supplémentaire

Seurre apporte son aide aux concours sauvages pour essayer de récupérer des licences

-Site internet : 35% d'augmentation de visites. Catherine indique que c'est grâce au site qu'elle arrive à récupérer des licences

Manu signale un manque d'envoi de résultat notamment pour les concours régionaux

Fabrice souligne que le site du comité est remarquable par rapport à celui de la FFT (un second site est en cours d'élaboration pour la FFT)

## **Questions diverses**

Ahmed souhaite intervenir sur son cas. Il a fait une demande pour se faire remplacer pour la 3<sup>ème</sup> séance de l'open et n'a aucune réponse. Il ne comprend donc pas pourquoi il peut être sanctionné pendant 2 ans. Il regrette l'absence d'intervention du comité et trouve que ce n'est pas normal.

Fabrice a apprécié la prise parole de Karine lors de la 3<sup>ème</sup> séance de l'open et rappelant le règlement en cas d'absence d'un joueur. Il demande quels étaient les joueurs concernés et sanctionnés.

Les joueurs étaient Ahmed GUELMANE, Monique BONNARD, Philippe BAGNARD et Guy CHIFFLOT. 3 d'entre eux ont prévenus mais il ne s'agissait pas de cas de force majeure

Karine indique qu'un article a été ajouté dans le règlement de la FFT pour sanctionner sur l'ensemble de la catégorie du championnat car il y avait beaucoup d'abandon au niveau national. Pour les sanctions prononcées suite à la non présence lors de la 3<sup>ème</sup> séance de l'open, contact a été pris préalablement avec Pierre PAQUOT qui a demandé l'application du règlement national.

Christophe rappelle que le travail de l'arbitre intègre la préparation de la séance suivante. Les sanctions prononcées ont été validées par lui-même qui avait pris le soin de redemander l'avis de Pierre PAQUOT et Michel SOROLLA. Ces derniers ont confirmé que les sanctions étaient justes et fondées.

Yvan ajoute qu'en Bourgogne on laisse faire plus que ce qui devrait être. S'agissant du cas d'Ahmed, il semble qu'il y ait eu un problème de communication au sein du comité

Fabrice demande ce qu'il en est du cas de Claude HENON.

Karine répond qu'il s'agissait d'un cas de force majeure tout comme pour Joël JACQUET. Monique et Ahmed ont été interdits de duplicatés jusqu'à la fin de la saison mais ayant bénéficiés d'une grâce ils sont sanctionnés uniquement en open. Guy CHIFFLOT a lui été suspendu pour 5 ans dont 3 ferme.

Fabrice demande si les 5 personnes ont été remplacées ?

Karine a pu remplacer un seul joueur dans les suivants. Elle avait demandé quelqu'un en plus au cas où mais le remplaçant a été malade le jour dit. La jouerie s'est donc effectuée à 11 tables au lieu de 12

Fabrice est pour l'application du règlement mais il indique qu'à l'issue de la 3<sup>ème</sup> séance le 29<sup>ème</sup> joueur qui était éliminé a été reclassé 28<sup>ème</sup> et donc qualifié. Le joueur initialement 28<sup>ème</sup> lui aurait alors confié qu'il avait demandé à l'arbitre de se faire éliminer. Pourquoi ne pas voir appliquer le règlement ?

Le joueur qui a demandé à être éliminé a fait valoir un problème de santé et l'arbitre a donc fait preuve de clémence en accédant à sa demande.

Christophe précise qu'une attestation sur l'honneur relative à l'état de santé devra être signée par le joueur qui fait valoir cet état pour être dispensé de jouer.

Claude HENON indique que le comité Ile de France organise la qualification pour Pontarlier comme nous le faisons avant avec la coupe de Bourgogne.

Il lui est répondu que la Bourgogne a modifié son qualificatif sur demande de la FFT pour répondre aux exigences fixées.

Claude demande également ce qu'est devenu le pot commun.

Karine reposera la question à la FFT.

### **Renouvellement du bureau**

Les membres sortants sont Karine BEAL, Christophe DALLERIT, Didier MARINGUE et Laurent NIGAUD

Aucune candidature n'a été enregistrée.

Vote

- Karine BEAL : 327 voix
- Christophe DALLERIT : 327 voix
- Didier MARINGUE : 317 voix
- Laurent NIGAUD : 318 voix

Fin de l'AG à 18h15